

1
(N° 332.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MAI 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Laurent-Ferdinand-Antoine Mandelli.*

MESSIEURS,

Le sieur Mandelli, né à Torno, en Italie, le 4 mai 1810, s'est adressé deux fois à la Chambre pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est fils d'un homme qui habite la Belgique depuis 42 ans, et il y a lui-même son domicile depuis plus de 23 ans; il connaît un métier qui pourrait lui donner des moyens d'existence et sa conduite privée est telle, qu'il remplit provisoirement les fonctions de garde-champêtre de la commune d'Helchin.

Les rapports que les autorités ont faits sur la demande du sieur Mandelli sont bons, et toutes estiment qu'elle doit être favorablement accueillie; il ne pouvait guère en être autrement, puisque tous les notables de la commune d'Helchin se joignent à lui pour prier la Législature de lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le sieur Mandelli s'engage, dans une pièce jointe au dossier, à payer les droits d'enregistrement à percevoir pour son acte de naturalisation.

Le Rapporteur,
J. VAN CUTSEM.

Pour le Président,
HENOT.
